

Conclusion

Les « perspectives critiques » : leur émergence et le développement d'un regard scientifique sur le social¹

Amélie Maugère, Ph. D.

Université de Montréal, Québec, Canada

Jérôme Leclerc-Loiselle, Doctorant

Université de Montréal, Québec, Canada

Sylvie Gendron, Ph. D.

Université de Montréal, Québec, Canada

Linda Rouleau, Ph. D.

HEC Montréal, Québec, Canada

Dans cet article, l'équipe éditoriale souhaite éclairer le projet particulier des « perspectives critiques » de recherche afin d'en saisir la part d'unicité. Elle situera ces perspectives à l'aune de l'émergence d'un regard scientifique sur le social (Berthelot, 2005; Gubentif, 2022; Karsenti, 2013). Cette mise à distance temporelle nous permet de mettre en lumière les enjeux actuels de légitimité de certaines approches de recherche dans le milieu académique. Notre proposition synthétique est appuyée par la lecture des travaux des historiens, des sociologues et des philosophes des sciences cherchant à comprendre le projet scientifique et politique qui irrigue la constitution et le développement des sciences sociales.

Dans le cadre du Colloque ARQ de l'automne 2020, l'équipe organisatrice avait souhaité recevoir des communications de chercheuses et de chercheurs qui avaient mené une recherche empirique qualitative en l'ayant inscrite dans une démarche prenant en compte ou se situant dans une « perspective critique ». Elle les avait invités

RECHERCHES QUALITATIVES – Hors-série « Les Actes » – numéro 26 – pp. 130-145.

USAGES DES PERSPECTIVES CRITIQUES EN RECHERCHE QUALITATIVE : MÉTHODES, RÉFLEXIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET QUESTIONNEMENTS ÉTHIQUES

ISSN 1715-8702 - <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/>

© 2022 Association pour la recherche qualitative

à ouvrir la « boîte noire » de leur enquête, c'est-à-dire à restituer d'une manière réflexive, à la communauté des chercheurs, leur activité de problématisation de l'objet et d'opérationnalisation méthodologique ainsi qu'à partager les réflexions épistémologiques et les questionnements éthiques qui l'avaient émaillée.

Les « perspectives critiques » : un legs du « siècle de la critique » et un dépassement des enquêtes sociales d'experts proches du pouvoir

La mobilisation de « perspectives critiques » de recherche s'inscrit dans la filiation du « geste critique » (Corcuff, 2016, p. 8). Son « cœur », souligne Philippe Corcuff, « pointe les aspects négatifs des ordres sociaux existants à l'horizon d'un positif, appelé, dans ce cas émancipation, comprise au 18^e siècle, comme une sortie de l'individu d'un état de tutelle » (Corcuff, 2016, p. 8). Cette critique est dirigée par l'idée de « juger l'activité de gouvernement » (Gubentif, 2022, p. 148). Une activité si intense que le 18^e siècle fut désigné par ses observateurs directs comme le « siècle de la critique » (Gubentif, 2022, p. 149; Sosoe [en référence à Kant], 2022, p. 355), laquelle expression connut une postérité assez longue. À une époque où la spécialisation disciplinaire et en champs d'études dans les sciences n'est pas celle que nous connaissons aujourd'hui (Koyré, 1973; Pires, 2022), cette activité intellectuelle, au sein des sociétés dites occidentales, dirigée contre les autorités publiques centralisatrices, émane, pêle-mêle, de savants, de philosophes et d'intellectuels; elle est répandue dans toutes les couches sociales. Les révolutions politiques ou insurrections ne représentent qu'une des dimensions qui habite les mémoires collectives. Le bruit ambiant du débat d'idées contestant l'autorité a été rétrospectivement compris comme donnant une signification nouvelle au concept de « critique » (Gubentif, 2022) et ne s'éteint pas à la différence des temps révolutionnaires. Nos développements expliciteront progressivement comment les « perspectives critiques » de recherche assument à la fois cette tradition-là et une tradition bien plus ancienne, puisant dans l'Antiquité, et qui appelle à « juger les ouvrages de l'esprit, les œuvres littéraires, artistiques » (Guibentif, 2022, p. 147); elle évalue « l'œuvre des autres et non le réel; elle interroge une description, s'en méfie ou la discrédite » (Kaminski, 2022, p. 257).

Cette orientation spéciale de la critique prise au 18^e siècle prendra une voie radicale dans les travaux de Marx et d'Engels dans le contexte de la révolution industrielle du 19^e siècle et des transformations sociales et culturelles majeures qu'elle engendre. L'urbanisation, la prolétarisation, la diminution des liens de solidarité locaux font émerger des risques sociaux nouveaux ou les rendent plus visibles : accident du travail, chômage, insalubrité et exigüité des logements, etc. (Castel, 1995; Merrien et al., 2005). Les premières enquêtes sociales minutieuses de la part d'experts proches du pouvoir comme Louis René Villermé, médecin, ou Frédéric Le Play, polytechnicien de formation, sont produites avant le milieu du 19^e siècle (Berthelot, 2005). Liées à des préoccupations locales pour la santé et l'ordre publics, elles se multiplient et sont le fait

de médecins, d'ingénieurs, de commissaires de police que nous pouvons reconnaître comme des notables et des professionnels concernés de près par ces finalités pratiques. Si les médecins et les ingénieurs ont été formés à des disciplines académiques, les commissaires ne le sont pas nécessairement, ce qui les rend davantage perméables au seul enjeu de l'efficacité telle que comprise par les notables des conseils municipaux ou des ministères (Karila-Cohen, 2008; Lascoumes & Le Gales, 2004)² ainsi qu'aux influences politiciennes (Kalifa & Karila-Cohen, 2008). Ces enquêtes n'ont pas la prétention d'être scientifiques mais celles d'éclairer les décideurs sur des problèmes sociaux, ce qui alors fonde leur démarche de décrire les caractéristiques des populations et des comportements dérangeants. À cette époque, les villes de grande ou de moyenne importance n'ont plus l'architecture et les structures pour les intégrer (Geremek, 1987). En effet, les désordres, en lien avec le développement du capitalisme, qui courent depuis l'époque Moderne ébranlent les autorités publiques (royales, principautés, papauté, municipalités, parlements) et leur rapport entre elles (Le Bras-Chopard, 2016). Arrivée à maturité, l'ère industrielle est celle d'une centralisation nouvelle des pouvoirs; cette centralisation croissante est consubstantielle au développement des États-nations. Ils sont en compétition pour étendre leur puissance (Arendt, 1951/2002; Schmitt, 1954/2001) : le gouvernement central qui administre une population sur un territoire n'a plus d'autorités publiques rivales sérieuses à l'intérieur de ses frontières (Foucault, 1978/2002). L'État continue cependant de chercher à légitimer son autorité : avant d'être sommé, à la fin du 19^e siècle, de répartir plus équitablement les richesses, il devient, avec la dynamique colonialiste et capitaliste alors en plein essor, un acteur de leur extraction et de leur production. Au nom du « Progrès », il assujettit plutôt qu'il ne réprime (Foucault, 1976/1997a); de très loin, nous reconnaissons que cet assujettissement prend des formes différentielles pour les individus en fonction de leur place à l'intersection de catégories d'âge, de genre, de sexualité, de race et de classe (Bereni et al, 2020). De plus près, et dans le cadre d'enquêtes « séjourn[ant] dans l'événement et l'incertitude » (Kaminski, en référence à Lyotard, 2022, p. 278), l'irréduction de toute expérience ou phénomène devrait toutefois apparaître : écrire « ceci n'est que cela » n'est pas le langage du principe d'irréductibilité (Stengers, citée par Kaminski, 2022, p. 262). Le spectre du scientisme (Beaulieu, 2002) plane sur les expertises commandées ou destinées à l'agir immédiat des autorités.

L'urbanisation galopante jumelée à l'architecture nouvelle des liens sociaux et à la centralisation des pouvoirs met en difficulté les officiers mandatés par le gouvernement pour gérer une localité circonscrite administrativement. Deux points d'attention pour comprendre cette difficulté : le premier nous fait mettre en exergue que la partition administrative du territoire ne tient pas compte de l'historicité du territoire et des liens sociaux dont elle est porteuse. Par exemple, la ville de Nantes, fief historique du Duché de Bretagne n'est plus administrativement reconnue comme

bretonne. Avec le deuxième, nous soulignons que les réseaux d'interconnaissance dans les villes n'ont plus la densité qui permettrait que les autorités puissent déléguer à des autorités intermédiaires la régulation des désordres (Castel, 1995). Les décideurs, privés de relais entre eux et les sujets, ont besoin d'un médium instrumental : ce seront les enquêtes sociales. En marge de ces enquêtes, l'idée que le social puisse faire l'objet d'une observation scientifique émerge (Karsenti, 2013); elle prend corps, d'une manière qui est jugée aujourd'hui fréquemment caricaturale, au travers des écrits d'Auguste Comte (Savarèse, 2007). Très vite, la mobilisation des méthodes des sciences de la nature pour observer ce nouvel objet apparaît inadéquate (Pires, 1997, 2022). Ceux qui sont considérés comme les pionniers des sciences sociales (en particulier Durkheim, Weber, Tarde, etc.) en Europe puis des pionniers de la première École de Chicago (en particulier, Thomas, Burgess, Park, etc.) cherchent à prendre la mesure des spécificités du « social » afin d'élaborer des méthodes d'observation plus appropriées. Ces traditions de recherche sont toutes redevables de l'œuvre de Marx³ qui est rétrospectivement comprise comme une des premières pierres à l'édifice naissant des sciences sociales (Karsenti, 2013; Savarèse, 2007).

Les « perspectives critiques » de recherche : un regard sur le social depuis le « bas »

À partir du point de vue « ouvrier », Marx enrichira les analyses d'économie politique et, il en résulte, incontestablement à l'époque, un accroissement de la connaissance dans ce champ d'études qui est alors pris dans le paradigme des théoriciens contractualistes se figurant l'être humain comme ontologiquement libre de tracer son chemin de vie s'il n'était entravé par des lois humaines discriminatoires qui briment sa créativité, créatrice de richesses (Foucault, 1966/2008). Les analyses marxistes introduisent une compréhension nouvelle de l'individu comme être socialisé (Karsenti, 2013), différenciellement, selon la place qu'il occupe dans l'organisation économique (Balibar, 2019). Ces analyses, dans un contexte effervescent de mobilisations sociopolitiques qui donneront naissance aux Associations Internationales des travailleurs, mettent également à l'avant-scène l'antagonisme des classes sociales : vivant dans des conditions sociales si dissemblables, elles ne peuvent avoir ni les mêmes intérêts ni les mêmes revendications. Marx raille le sacro-saint droit de propriété : proclamé partout il est en fait à l'époque une réalité devenue inaccessible (Balibar, 2019). Dans les villes, les ouvriers vivent, lorsqu'ils ne s'entassent pas dans des bidonvilles, dans des logements exigus et insalubres, loués à de grands propriétaires fonciers. Le projet marxiste de faire advenir une meilleure société puise sa source dans cette réalité qu'avec Engels ils ont pris le temps d'observer en rencontrant les travailleurs et en allant dans les usines (Engels est lui-même fils d'un riche industriel allemand). Ce projet entretient aussi un lien avec une dimension normative sur ce que serait une activité créatrice de richesses sans qu'elle soit de

l'ordre de l'aliénation, mais plutôt émancipatrice : un individu capable de vivre sa singularité tout en maintenant des liens de solidarité. Plusieurs auteurs, écoles ou courants au sein de la communauté scientifique, s'affilient à cette perspective, puiseront dans l'œuvre de Marx une source importante de leur programme de recherche, tout en s'affranchissant de la seule lecture en termes de classes sociales et d'une analyse centrée sur l'économie : théorie critique de l'École de Francfort, critique sociale, « art de ne pas être trop gouverné », *Critical thinking* (Guibentif, 2022, pp. 177-178), *standpoint view* (Harding, 1991), etc. Ils conservent cependant cette lecture conflictualiste des rapports sociaux (Bertrand, 1986).

En 1997, Alvaro P. Pires, reconnaît que des chercheurs continuent de distinguer ces approches puisant dans la tradition des « perspectives critiques » afin de caractériser une démarche empirique d'observation des expériences et des phénomènes, depuis le « bas » des hiérarchies sociales. La problématisation des objets de recherche et les stratégies méthodologiques de collecte et d'analyse doivent y prendre en compte les rapports sociaux inégalitaires qui trament les interactions humaines. Pour prendre de la distance avec la manière commune d'observer, les chercheurs se figurent être dans une position subalterne dans l'interaction qu'ils cherchent à décrire, comprendre ou expliquer. Cette perspective « d'en bas » trouverait son origine dans la métaphore de Hegel sur l'esclavage (Pires, 1997), laquelle fut mobilisée pour expliciter l'idée que le point de vue des esclaves est plus éclairant que celui des maîtres – des esclavagistes – pour connaître cette organisation sociale indigne du genre humain.

De cette filiation originelle des « perspectives critiques », il nous faut cependant interroger la pertinence au regard de sa capacité générale à faire progresser la connaissance dans un champ d'études, d'autant que les pionniers des sciences sociales ont eux-mêmes identifié assez tôt des problèmes épistémologiques à cette approche de recherche conflictualiste : elle crée des obstacles à l'observation adéquate des interactions humaines avec leur environnement. Aujourd'hui encore, y compris parmi les plus éminents théoriciens « critiques », les précautions et mises en garde à leur égard ne manquent pas (Bhaskar, 2008; Boltanski, 1990). Leur contribution à un projet d'émancipation, en éclairant les rapports de pouvoir qui trament l'organisation des sociétés et de l'activité de connaissance par des scientifiques, des experts et des profanes, peut difficilement être remise en cause (Bertrand, 1986). Cependant, deux questions :

- Cette contribution-là lui est-elle exclusive?
- Cette contribution-là peut-elle seulement se fonder sur une activité de connaissance depuis « le bas »?

La naissance des sciences sociales : un double mouvement de distanciation

En Europe, tout en s'engageant à gauche sur l'échiquier politique (Corcuff, 2011), les pionniers cherchaient déjà à modéliser une activité de recherche sociale moins prisonnière d'une lecture conflictualiste sans pour autant qu'elle ne devienne aveugle aux inégalités, aux discriminations, etc. Sur l'autre héritage, celui légué par les experts proches du pouvoir, plusieurs sociologues, historiens ou philosophes des sciences ont souligné que les réflexions des pionniers, tout en reprenant le « legs » des enquêtes sociales du 19^e siècle (des techniques de collecte et d'analyse et la somme des données empiriques que ces experts avaient recueillies), cherchaient en même temps à se distancier de leurs pratiques d'observation. Ils visualisaient déjà que ces experts, ne s'interrogeant pas sur leurs propres conceptions d'un phénomène (vagabondage, prostitution, jeux de hasard, chômage, pauvreté, insalubrité, etc.), ne parvenaient pas à s'en extraire et reconduisaient alors les représentations cognitives qui solidifiaient déjà les normes sociales et les rationalités des institutions qui avaient pour mission d'intervenir sur ces questions. Les résultats de ces démarches d'enquête étaient perçus comme contaminés par les représentations sociales dominantes de leur groupe social et les institutions étatiques. Ces dernières ont, par leur maillage administratif du territoire, une capacité à irriguer les représentations de l'ensemble du corps social (Foucault, 1978/2002). Cette idée est déjà perçue par Marx avec le concept d'idéologie dominante (Balibar, 2019), et qui sera, plus tard, repris par Gramsci : préjugés contre les pauvres, les mendiants, les prostituées, les paysans, les ouvriers, etc. Ces enquêtes sociales, à la source « d'une connaissance incertaine », constituent une forme de préhistoire des sciences du social (Berthelot, 2005); les réflexions épistémologiques des pionniers traduisent un souci de s'en émanciper. Ces réflexions inspirent le premier mouvement de distanciation.

Il en existe un deuxième. Sans nier la part de conflits et d'antagonismes qui transforment les sociétés et les gouvernements, dans des jeux d'interactions croisées, ils ne voulaient pas y voir le (seul) facteur déterminant de tout événement, expérience et phénomène : c'est pourquoi ils souhaitaient également, et fondamentalement, émanciper la critique en sciences sociales des débats idéologiques. Cette démarche permet aux pionniers de resituer les enjeux de la critique sociale dans des débats théoriques sans abandonner les visées pratiques. Fondamentalement attachés à l'idéal démocratique qui s'origine dans le « siècle de la critique » (Gubentif, 2022, p. 149), ces pionniers voulaient par les recherches empiriques restituer à la société une meilleure connaissance d'elle-même (Karsenti, 2013) afin que les citoyens soient plus cognitivement outillés pour proposer et impulser des transformations justes.

Il y a donc un double mouvement de distanciation qui s'opère à partir des réflexions épistémologiques des pionniers de la fin du 19^e siècle. Par souci d'avoir une clé de lecture synthétique et rétrospective des enjeux posés par notre Colloque, nous

nous inspirons de la proposition de Dan Kaminski (2022) pour identifier, dans les sciences sociales, deux sens principaux au concept de « critique » :

- Une critique de type 1 qui renvoie à l'expression de « perspectives critiques » dont nous avons présenté quelques éléments dans l'introduction du numéro et resitué, dans cet article, les origines; elles ont aussi leur préhistoire, celle du puissant « geste critique » qui irrigue les savants-intellectuels du 18^e siècle, un moment où ces derniers espèrent encore pouvoir prouver la nature ontologiquement libre de l'être humain afin de légitimer les luttes contre les autoritarismes et l'arbitraire. Avec Marx, les structures et leurs forces contraignantes différentielles sur les individus en fonction de leur appartenance de classe et de statut social deviennent un objet d'attention. Les études de genre ou intersectionnelles, notamment, se situent dans cette filiation.
- Une critique de type 2 que le mouvement de double distanciation introduit comme exigence éthique pour mener une activité rigoureuse de connaissance sur le social. Cette introduction d'un type 2 de la critique prend appui sur la tradition savante, laquelle est restée fidèle à l'usage de l'Antiquité d'employer le mot « critique » pour signifier « juger des ouvrages de l'esprit, les œuvres littéraires, artistiques » (Guibentif, 2022, p. 147). Son usage contemporain, dans la communauté des sciences, est fidèle à cette tradition, lorsqu'il implique, d'une part, une activité d'évaluation ou d'auto-évaluation de la qualité de propositions conceptuelles, ses articulations logiques et les savoirs sur lesquels elles sont fondées, et d'autre part, un examen des processus et des méthodes par lesquels des résultats d'une recherche empirique ont été produits. Dans la communauté des sciences, des débats sur les conventions à adopter pour examiner la scientificité, la rigueur ou la qualité des propositions de recherche existent toutefois et sont fondamentales pour comprendre les différentes conceptions des chercheurs sur les rapports entretenus entre la science et la politique. Notre proposition n'a pas pour ambition d'explorer davantage ce point; aussi nous bornons à indiquer que certains théoriciens mettent l'accent sur le critère de crédibilité (Guba & Lincoln, 1989), d'autres sur celui de la plausibilité des théories ou explications, ainsi que sur leur cohérence avec le monde réel et de leur capacité à engager une critique sociale de la réalité (Alderson, 2021).

Les autrices et auteurs des textes de ce numéro hors-série de la revue *Recherches qualitatives* ont soumis leur activité de recherche, entreprise à partir des prémisses de la critique de type 1, à une observation itérative ou réflexive pour analyser ce qu'elle leur permettait d'observer et de ne pas observer du point de vue de la *recherche éthique de la vérité*. Ils se sont alors inscrits dans la critique de type 2. Précisons maintenant quelques points sur la manière dont les « perspectives critiques » postulent avoir un regard particulier sur le social.

À partir des réflexions épistémologiques qui ont introduit le type 2 de la critique dans les sciences sociales, nous questionnons le recours à la métaphore de l'esclavage comme trame analytique des expériences et phénomènes observés. Est-elle pertinente pour saisir l'ensemble des interactions sociales? Si le politique est lié à l'existence de conflits, de « batailles » (Foucault, 1978/2002) où s'affrontent des intérêts, des normes et des savoirs qui peuvent donner lieu, dans différents espaces d'institutionnalisation, à des compromis ambigus ou à des victoires écrasantes, est-ce ce qui trame également l'espace du social au sens large? Plus encore, si nous prenons au sérieux l'hypothèse d'un individu, d'un groupe ou d'une communauté, pris dans la complexité des interactions au sein d'un environnement qui n'est pas que social (Latour, 2021), faut-il une épistémologie qui prend en compte cette conflictualité-là, pour décrire, comprendre ou expliquer un phénomène, une expérience, un événement où des interactions humaines existent? De manière que notre équipe éditoriale juge complémentaire, la théorie du réalisme critique invite les chercheurs à une réflexion de type ontologique afin qu'ils interrogent la nature de la réalité qui rend possible la pratique scientifique (Bhaskar, 2008). Cette invitation nous paraît avoir des proximités avec les propositions des philosophes et sociologues des sciences qui ont souligné les interactions complexes entre le pouvoir et le savoir et l'importance d'analyser les jeux croisés entre politique des sciences et activité scientifique (Latour, 2008). Nous visualisons aussi que les chercheurs sont à risque d'être en interaction avec des individus qui, par des dispositifs complexes, sont soustraient à leur « intelligence rusée » (Dejours, 2018). « Le sujet est l'effet rétroactif du pouvoir » prévient, dans le langage philosophique, Judith Butler (2002, p. 27) en reprenant les travaux de Foucault sur la gouvernementalité (1978/2002). L'équipe éditoriale pose ces questions pour approfondir la réflexion, car même notre première question ne discrédite pas la valeur éventuelle d'une motivation politique consciente de la part du scientifique. Du point de vue de la progression épistémique dans un champ d'études, elle ne disqualifie pas non plus la valeur éventuelle des informations et points de vue obtenus auprès des groupes dont les « discours » (Foucault, 1997b) sont *trop souvent et a priori* disqualifiés ou, de fait, minorisés ou méprisés. Aller à la rencontre de ces savoirs et pratiques peut certainement enrichir les connaissances dans la société et nous permettre de mieux appréhender les interactions avec les humains et non-humains dans lesquelles nous sommes pris et ainsi nous aider à poser des actes plus éclairés. Toutefois, il nous faut aussi convenir que dans tous les espaces et les groupes que nous fréquentons, ces interactions ne reconduisent pas sous une forme miniaturisée les relations de pouvoir entre des groupes sociaux inégaux. Ces interactions s'insèrent dans ce contexte macro et méso systémique, d'une part, et elles ne s'insèrent pas seulement dans cette part-là des dynamiques socio-environnementales.

Au sein même de la communauté des chercheurs reprenant la lecture conflictualiste marxiste, Boltanski souligne que les chercheurs « critiques » perçoivent

le risque de ne lire les situations sociales qu'à partir d'une lecture s'émancipant du vécu des sujets-acteurs et, mobilisant, consciemment ou non, des concepts macrosociaux trop englobants, comme l'est celui de domination de Bourdieu (Boltanski, 1990). Ils visualisent les concepts macrosociaux comme incapables de rendre des comptes au réel, c'est-à-dire aux expériences vécues et aux représentations humaines qui les créent et les transforment. Chez les scientifiques, sensibles au « geste critique » ou aux mobilisations sociopolitiques des années 1960 et 1970, cette réflexion donnera naissance à des tentatives de modélisation d'approches de recherche proposant des balises aux chercheurs pour ne pas produire des analyses surplombantes. L'ethnométhodologie, l'interactionnisme symbolique, la psychodynamique du travail, le *standpoint view*, le réalisme critique en sont de bons exemples et il n'est pas étonnant que les autrices et auteurs des textes dans ce numéro y aient trouvé des sources d'inspiration pour leur protocole d'enquête (Archer 2017; Bhaskar, 2008; Boltanski, 2009; Corcuff, 2008; Harding, 1991). Ces approches de recherche sont des élaborations conceptuelles pour guider le regard des chercheurs; elles se nourrissent d'une réflexion sur l'ontologie du social, c'est-à-dire ce qu'il est, indépendamment des connaissances scientifiques et profanes que nous en avons. Cette réflexion est d'autant plus pertinente que les dynamiques des relations au sein de ce social ou de cet environnement, qui rendent possible la connaissance que nous en avons, entretiennent des liens complexes non seulement avec la politique (Latour, 2008) mais aussi avec la technologie et la nature : révolutions industrielles, révolutions numériques, dérèglements climatiques (Beckouche, 2017; Berthelot, 2005; Latour, 2021).

Dans les organisations où se pratique l'activité de recherche, ces réflexions nous permettent d'éclairer un malaise au sein de la communauté académique. Ce malaise pointe, à la lumière de nos précédents développements, l'existence d'un « sens commun » qui a une consistance épistémique douteuse.

Il existe, en effet, encore le soupçon de partialité dans l'activité même de recherche, de problématisation, de collecte et d'analyse des données au regard d'un engagement en recherche qui serait motivé par un attachement ou à un sentiment d'alliance avec une cause sociale portée par des mobilisations sociopolitiques. Il nous faut ajouter que ce soupçon existe également pour celles et ceux se reconnaissant dans les « perspectives critiques » ou assumant un parti pris critique à l'égard de celles et ceux qui revendiqueraient l'absence de parti pris comme source de leur engagement dans une recherche. Dans les deux cas, les activités de recherche sont vues comme aliénées à des partis pris politiques ou normatifs. Les uns sont soupçonnés d'un biais de confirmation à leur idéal ou à celui des groupes desquels ils se sentent alliés, les autres soupçonnés d'être aliénés par leurs représentations qui seraient en fait celles des institutions étatiques et des groupes sociaux privilégiés dans la hiérarchie sociale qui y occupent, par ailleurs, encore une place majoritaire. En somme, chaque position expose, au sein de la communauté académique, à la disqualification et à la perte de la

réputation éthique du chercheur. Cette dernière est liée, comme nous l'avons vu, aux conventions de la science pour examiner les propositions de recherche et leur rapport de proximité avec les expériences et phénomènes observés (Van der Maren, 2011) : d'où le malaise assez communément partagé, ce qui indique vraisemblablement que le problème est mal posé, sans qu'il ne doive nous abstenir de faire un « retour éclairé » à ce sens commun, de part et d'autre, *souçonneux*.

Épilogue provisoire

Les universités, en tant que lieux institutionnels de fabrication et de transmission de connaissances scientifiques ainsi que d'apprentissage de la critique des idées, normes et savoirs, sans être l'épicentre des contestations radicales du *statu quo*, attestées par les formes des mobilisations sociopolitiques depuis les années 2010, sont aussi un espace de leur circulation. Elles sont un lieu institutionnel stratégique à garder ou à conquérir pour y mettre à l'agenda de la recherche des thèmes que l'on pense d'intérêt pour la progression épistémique au sein de la communauté scientifique et sociale et diffuser des connaissances moins erronées. Les résultats de ces recherches donnent ainsi aux acteurs-citoyens dans la société la capacité de s'engager d'une manière plus éclairée. Que des chercheurs voient dans les mobilisations radicales, et l'attention que le public leur prête, une opportunité pour accroître la connaissance de la réalité d'un groupe ou d'une communauté ou de la société, jusqu'alors moins connue, de manière partielle, voire erronée, est un phénomène qui n'étonne guère : s'émanciper des erreurs et des illusions représente la contribution initiale des scientifiques à la transformation juste du monde. Ce projet ne compromet nullement le projet scientifique et la manière dont il est conçu dans les sociétés démocratiques caractérisées par leur ouverture à la pluralité des points de vue. La condamnation des démarches des chercheurs pour mieux connaître, de manière située, les expériences et les phénomènes serait de l'ordre d'un paradoxe inacceptable. Mais que peut devenir la part de vie propre des sciences si à l'activité d'objectivation est substituée la collecte, sans examen et sans précaution méthodologique, de la parole des individus, groupes et communautés « d'en bas ». Contextualiser les savoirs locaux à la fois socialement (localement, systématiquement ou globalement) et dans la manière dont ils émergent d'une interaction avec les chercheurs et à partir des savoirs existants, c'est, pour le chercheur ou une équipe de recherche, entrer dans un processus intellectuel de clarification d'hypothèses depuis un regard à la fois « étranger » et de « proximité » à celui des participants et informateurs sur le terrain. Sophie Maunier dans ce numéro souligne que le chercheur peut difficilement se situer autre part que dans un « entre-deux relationnel ». L'empirisme naïf des experts proches du pouvoir, bien pressenti dès le moment où s'édifie le projet des sciences du social, est l'ombre qui plane sur les dispositifs méthodologiques de chercheurs disqualifiant *a priori* le regard de « l'étranger » (Pires, 1997, en référence à la métaphore mobilisée par Simmel). Un chercheur avec son regard *étranger* est peut-

être un allié qui veut durablement établir des liens, et qui engagé patiemment dans la collecte et l'analyse des données en saisit la part de Même et d'Autre, que ces vécus et ces récits lui font voir. Il pourra ainsi les partager, avec le groupe ou la communauté qui l'a accueilli pour réaliser son terrain et en restituer, seuls ou avec eux, dans la communauté académique, et en dehors de celle-ci, leur profondeur et leur hétérogénéité. Aucun chercheur, y compris s'inscrivant dans une critique de type 1, ne veut *a priori* entretenir les erreurs et les illusions. Toutefois, la prétention, que certains font tenir aux « perspectives critiques », à saisir l'ensemble des points de vue, à partir du point de vue d'en bas, est nécessairement vaine.

Les textes de ce recueil nous les anticipons comme permettant de visualiser aux lectrices et aux lecteurs que le sens commun soupçonneux qui pèse sur les chercheurs dits « critiques » n'a pas de consistance générale et absolue. Les petits et grands arrangements avec la réalité des faits n'ont pas de clan (Chaumont, 2012), au sens ordinaire dans lequel nous comprenons la polarisation partisane (Mascolo, 1998). Les récits réflexifs que les autrices et les auteurs ont partagés dans ce recueil permettent aux enseignants et étudiants d'avoir accès à des dispositifs méthodologiques qui ont permis à des chercheurs inscrits dans une « perspective critique » de cheminer sur un itinéraire sinueux tout en parvenant à établir des résultats sensibles aux expériences et phénomènes observés. Synthétisons notre proposition collective en forme de quelques questionnements. Cette sensibilité n'est-elle pas liée « à l'espoir d'agir sur le réel, d'innover et de se surprendre » (Roussel, 1997, p. 148) ? Dans un même geste, qui est alors doublement critique, elle est habitée d'une volonté d'acquérir une « connaissance systématique du réel valide empiriquement d'une quelconque manière » (Pires, 1997, p. 26-27) et s'exprime par l'entrée dans un processus d'objectivation. Ces deux désirs ne *doivent-ils* pas pour chaque enquête empirique trouver la manière singulière de s'articuler ? Le verbe « devoir » est-il bien choisi ; est-il suffisant ? Se demander *s'ils le peuvent* (nous soulignons), c'est alors poser la question des conditions qui participent aux formes et à l'intensité de l'activité scientifique, la facilitent ou la freinent. Par-delà les querelles autour du choix de paradigmes ou de théories, les auteurs, dépendamment de leur perspective – qu'ils choisissent ou non de qualifier de « critique », interrogent alors les réseaux politico-épistémiques (Latour, 2008), les rationalités en concurrence au sein de différents sous-systèmes sociaux (Sosoe, 2022), les structures matérielles et cognitives (Marx, École de Francfort, Foucault, etc.), ou la nature de la réalité (Bhaskar, 2008) qui rendent possible la pratique scientifique. Cette dernière doit-elle être comprise comme incluant la dimension *intellectuelle*, au sens étymologique : une appréhension intelligente qui permet au chercheur de s'engager dans le monde (Bertrand, 1986) ?

Notes

¹ Amélie Maugère tient à remercier chaleureusement Alvaro P. Pires pour ses commentaires sur la première version du texte. Selon la formule usuelle, les autrices et l'auteur qui signent cet article concluant ces Actes sont seuls responsables de la version publiée de ce texte.

² Leur professionnalisation fait d'ailleurs l'objet de débat dès le milieu du 19^e siècle et cet enjeu sera aussi celui d'autres professions en émergence en particulier dans le domaine du *care* où s'illustrent les femmes : les sciences infirmières et le travail social. Les luttes des représentantes de ces professionnelles pour introduire ces disciplines à l'université sont un témoignage d'un souci pour les mettre partiellement à l'abri des seules logiques gouvernementales (Cohen, 2002; Maugère, sous presse). En Amérique du Nord, non sans difficultés, elles y font leur place; en France, elles y restent à la porte et concourent à une moindre reconnaissance de l'autonomie professionnelle (Gravière, 2014; Shields, 2017).

³ L'œuvre de Marx est inséparable des amitiés militantes qu'il a nouées et notamment avec Engels.

Références

- Alderson, P. (2021). *Critical realism for health and illness research: A practical introduction*. Bristol University Press.
- Archer, M. (2017). Entre la structure et l'action, le temps. Dans M. Archer, & F. Vandenberghe (Éds), *Le réalisme critique, une nouvelle ontologie pour la sociologie* (pp. 119-139). Le Bord de l'eau.
- Arendt, H. (2002). *Les origines du totalitarisme*. Quarto Gallimard. (Ouvrage original publié en 1951).
- Balibar, É. (2019). *La philosophie de Marx*. La Découverte.
- Beaulieu, A. (2002). Les sciences sociales à l'épreuve de la philosophie. Dans H. Dorvil (Éd.), *Théories et méthodologies de l'intervention sociale* (Tome IV, pp. 163-183). Presses de l'Université du Québec.
- Beckouche, P. (2017). La révolution numérique est-elle un tournant anthropologique? *Le Débat*, 193(1), 153-166. <https://doi.org/10.3917/deba.193.0153>
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A., & Revillard, A. (2020). *Introduction aux études sur le genre* (3^e éd.). De Boeck Supérieur
- Berthelot, J. M. (2005). *La construction de la sociologie*. Presses universitaires de France.
- Bertrand, M.-A. (1986). Perspectives traditionnelles et perspectives critiques en criminologie. *Criminologie*, 19(1), 97-111. <https://doi.org/10.7202/017228ar>
- Bhaskar, R. (2008). *A realist theory of science*. Routledge.

- Boltanski, L. (1990). Sociologie critique et sociologie de la critique. *Politix*, 3(10-11), 124-134. <https://doi.org/10.3406/polix.1990.2129>
- Boltanski, L., (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Gallimard.
- Butler, J. (2002). *La vie psychique du pouvoir. L'assujettissement en théories*. Léo Scheer.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Gallimard.
- Chaumont, J. (2012). Le militant, l'idéologue et le chercheur. *Le Débat*, 172(5), 120-130. <https://doi.org/10.3917/deba.172.0120>
- Cohen, Y. (2002). *Les sciences infirmières : genèse d'une discipline. Histoire de la faculté des sciences infirmières de l'université de Montréal*. Presses de l'Université de Montréal.
- Corcuff, P. (2008). Aaron V. Cicourel : de l'ethnométhodologie au problème micro/macro en sciences sociales. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.2382>
- Corcuff, P. (2011). Le savant et le politique. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3533>
- Corcuff, P. (2016). *Où est passée la critique sociale? Penser le global au croisement des savoirs*. La Découverte.
- Dejours, C. (2018). *Le facteur humain*. Presses universitaires de France.
- Foucault, M. (1997a). *Histoire de la sexualité 1 : la volonté de savoir*. Gallimard. (Ouvrage original publié en 1976).
- Foucault, M. (1997b). « *Il faut défendre la société* » : cours au Collège de France (1975-1976). Seuil/Gallimard.
- Foucault, M. (2002). La gouvernementalité. Dans M. Foucault (dir.), *Dits et écrits II* (p. 635-657). Gallimard. (Ouvrage original publié en 1978).
- Foucault, M. (2008). *Les mots et les choses : une archéologie des sciences humaines*. Gallimard. (Ouvrage original publié en 1966).
- Geremek, B. (1987). *La potence ou la pitié : l'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours*. Gallimard.
- Gravière, L. (2014). Comment légitimer le travailleur social? La réponse de Mary E. Richmond à Abraham Flexner. *Vie sociale*, 4(4), 85-100.
- Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1989). *Fourth generation evaluation*. Sage Publications.

- Gubentif, P. (2022). Mutations de la critique et naissance de la subjectivité moderne. Dans P. Corriveau, G. Pelletier, A. P. Pires, & L. K. Sosoe (Éds), *Normativité et critique en sciences sociales* (pp. 145-178). Presses de l'Université Laval.
- Harding, S. (1991). *Whose science? Whose knowledge?: Thinking from women's lives*. Cornell University Press.
- Kalifa, D., & Karila-Cohen, P. (2008). *Le commissaire de police au XIX^e siècle*. Éditions de la Sorbonne.
- Kaminski, D. (2022). Au plus neutre de la critique. Dans P. Corriveau, G. Pelletier, A. P. Pires, & L. K. Sosoe (Éds), *Normativité et critique en sciences sociales* (pp. 257-280). Presses de l'Université Laval.
- Karila-Cohen, P. (2008). Comment peut-on être commissaire? Remarques sur la crise d'un métier de police sous la monarchie constitutionnelle. Dans D. Kalifa, & P. Karila-Cohen (Éds), *Le commissaire de police au XIX^e siècle* (pp. 85-102). Éditions de la Sorbonne.
- Karsenti, B. (2013). *D'une philosophie à l'autre. Les sciences sociales et la politique des modernes*. Gallimard.
- Koyré, A. (1973). *Études d'histoire de la pensée scientifique*. Gallimard.
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments*. Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- Latour, B. (2008). Pour un dialogue entre science politique et *science studies*. *Revue française de science politique*, 58(4), 657-678. <https://doi.org/10.3917/rfsp.584.0657>
- Latour, B. (2021). *Où suis-je? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*. La Découverte.
- Le Bras-Chopard, A. (2016). *Les putains du diable : procès des sorcières et construction de l'État moderne*. Dalloz.
- Mascolo, D. (1998). Sur le sens et l'usage du mot « gauche » [1995]. *Lignes*, 33(1), 47-62.
- Maugère, A. (sous presse). Le travail social comme discipline : quatre concepts pour éclairer ses frontières. *Sciences et actions sociales*, (19).
- Merrien, F.-X., Parchet, R., & Kernen, A. (2005). *L'État social : une perspective internationale*. Armand Colin.

- Pires, A. P. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans J. Poupart, J.-P. Deslauriers, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer, & A. P. Pires (Éds), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (pp. 3-54). Gaëtan Morin.
- Pires, A. P. (2022). Fait, norme et valeur : au-delà du traité des Tordesillas. L'apport de Max Weber. Dans P. Corriveau, G. Pelletier, A. P. Pires, & L. K. Sosoe (Éds), *Normativité et critique en sciences sociales* (pp. 93-143). Presses de l'Université Laval.
- Roussel, Y. (1997). Le partage de la vérité. *Le Banquet : Revue du CERAP*, 10, 133-148.
- Savarèse, É. (2007). *Lire les sciences sociales*. Ellipses.
- Schmitt, C. (2001). *Le nomos de la terre dans le droit des gens du jus publicum europaeum*. Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1954).
- Shields, P. M. (2017). *Jane addams: Progressive pioneer of peace, philosophy, sociology, social work and public administration*. Springer International Publishing.
- Sosoe, L. K. (2022). Critique et normativité. La théorie des systèmes de Luhmann et la théorie critique des systèmes. Dans P. Corriveau, G. Pelletier, A. P. Pires, & L. K. Sosoe (Éds), *Normativité et critique en sciences sociales* (pp. 349-375). Presses de l'Université Laval.
- Van der Maren, J.-M. (2011). Écrire en recherche qualitative et le conflit des paradigmes. *Recherches qualitatives, Hors-Série « Les Actes »*, (11), 4-23.

Pour citer cet article :

Maugère, A., Leclerc-Loiselle, J., Gendron, S., & Rouleau, L. (2022). Conclusion. Les « perspectives critiques » : leur émergence et le développement d'un regard scientifique sur le social. *Recherches qualitatives, Hors-série « Les Actes »*, (26), 130-145.

Amélie Maugère est professeure à l'École de travail social de l'Université de Montréal et chercheuse à l'Observatoire des profilages. Ses recherches participent au champ d'étude du contrôle social de la pauvreté, de la marginalité et de l'intimité. Elle développe actuellement une programmation conceptuelle sur le statut théorique de la discipline travail social (CRSH Développement Savoir 2022-2024) : Maugère, A. (2022, sous presse). Le travail social comme discipline : quatre concepts pour éclairer ses frontières. Sciences et actions sociales, (19).

***Jérôme Leclerc-Loiselle** est infirmier et candidat au doctorat à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Ses champs d'intérêt comprennent les soins palliatifs en fin de vie, les soins à domicile et la promotion de la santé. Dans ses recherches, au travers de dialogues entre théories sociales et méthodes qualitatives (description interprétative, approche narrative), il conçoit des voies salutogéniques pour la pratique infirmière.*

***Sylvie Gendron** est professeure et vice-doyenne aux études supérieures de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Elle s'intéresse à la recherche qualitative, à la conception de la complexité et au développement de pratiques professionnelles pour la promotion de la santé, dans une perspective de réduction des iniquités sociales.*

***Linda Rouleau** est professeure au département de management de HEC Montréal. Ses travaux de recherche portent sur les pratiques sociales, organisationnelles et stratégiques des gestionnaires dans les contextes pluralistes et les contextes extrêmes. Elle est membre de la Société Royale du Canada et responsable du Groupe de la pratique de la stratégie (GéPS). Elle a récemment publié un livre intitulé « Organization theories in the making : Exploring the leading-edge perspective » (Oxford University Press).*

Pour joindre les autrices et l'auteur :
amelie.maugere@umontreal.ca
jerome.leclerc-loiselle@umontreal.ca
sylvie.gendron@umontreal.ca
linda.rouleau@hec.ca